COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 25 Novembre au 01 Décembre 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Biodiversité Marine 3
- Colloque régional COI : La gestion intégrée des zones côtières en faveur d'une croissance durable
- Le développement durable appliqué aux zones côtières au cœur d'un colloque de la Commission de l'Océan Indien
- Maurice – Les pays de la COI se penchent sur l'écologie
- COI – Une croissance durable pour les zones côtières

1.2 Coopération 8
- TIC : Maurice signe un accord avec l'Estonie

II. Centres d'intérêts

1.1 Coopération 9
- Le Secrétariat général du gouvernement sensibilise sur le programme INTERREG

1.2 Développement Durable 11
- Développement durable : Feuille de route de gestion commune de l'Océan Indien occidental
- Matthieu Discour, directeur de l'AFD « La place de Maurice est bien investie dans la finance verte »

1.3 Économie Bleue 14
- Économie Bleue : une stratégie nationale en vue

1.4 Energie Renouvelable 15
- Énergies renouvelables : Identification des risques des projets

1.5 Pêche 17
- Gouvernance des pêches / Un nouveau code des pêches et de l'aquaculture en gestation

1.6 Sécurité Maritime 19
- Les autorités somaliennes visitent la prison des Seychelles et encouragent la coopération antipiraterie
- EU naval official offers appreciation for Seychelles' role in piracy fight
- Océan Indien occidental – Un centre régional de surveillance de la pêche à gagner

1.7 Tourisme 24
- Tourisme : 1,4 million de visiteurs attendus en 2018

Colloque régional COI : La gestion intégrée des zones côtières en faveur d'une croissance durable



image article

Du 22 au 25 novembre, un colloque régional sur le développement durable avec une application aux zones côtières est organisé conjointement par trois projets de la COI. Le projet ISLANDS et Biodiversité financés par l'Union européenne (UE) et le projet GDZ-COI financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

60 participants issus de sept pays du Sud-Ouest de l'océan indien, dont La Réunion, partageront au cours de ce colloque régional les expériences et les expertises dans le domaine de la GIZC et élaboreront une feuille de route régionale qui permettra à la COI d'adopter une programmation à long terme pour soutenir la résilience côtière de ses États membres face aux effets des changements climatiques.

L'objectif de ce colloque est de renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) auprès des pays de l'océan Indien, en proposant une approche intégrée appliquée aux zones côtières.





24 Novembre 2017

outremers 360°

http://outremers360.com/planete/le-developpement-durable-applique-aux-zones-cotieres-au-coeur-dun-colloque-de-la-commission-de-locean-indien/

Le développement durable appliqué aux zones côtières au cœur d'un colloque de la Commission de l'Océan Indien



©Facebook / Indian Ocean Commission

Depuis ce mercredi 22 novembre, et jusqu'au samedi 25, la Commission de l'Océan Indien (COI) organise un colloque régional sur les objectifs du développement durable appliqués à la gestion des zones côtières. Ce colloque a lieu à Quatre-Bornes, sur l'île Maurice.

Les trois projets de la COI étudiés lors de ce colloque régional sont « Islands » et « Biodiversity » financés par l'Union Européenne et le projet « Gestion des zones côtières » financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). 60 participants, issus de sept pays de la région Sud-ouest de l'Océan Indien dont La Réunion, ont pris part aux échanges ainsi qu'aux partages d'expériences et d'expertises dans le domaine de la gestion des zones côtières. À l'issue de ce colloque, une feuille de route devrait être élaborée afin de permettre à la COI d'adopter une programmation sur le long terme pour soutenir la résilience côtière de ses États membres face au réchauffement climatique. L'objectif de ce colloque est de renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) auprès des pays de l'océan Indien, en proposant une approche intégrée appliquée aux zones côtières, précise Clicanoo.





Indian Ocean Commission
on Tuesday

Ouverture ce matin d'un colloque régional de la COI sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) à Quatre Bornes, Maurice. Du 22 au 25 novembre, 60 participants issus de 6 pays du Sud-Ouest de l'océan indien partageront les expériences et les expertises dans le domaine de la GIZC et élaboreront une feuille de route régionale qui permettra à la COI d'adopter une programmation à long terme pour soutenir la résilience côtière de ses États membres face aux effets des changem... See More



34 Comment 11

24 Novembre 2017

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/maurice-les-pays-de-la-coi-se-penchent-sur-lecologie/

Maurice – Les pays de la COI se penchent sur l'écologie

« En adoptant une approche globale, qui va des crêtes des montagnes aux récifs des lagons, les activités de la COI visent à réconcilier l'écologie et l'économie. » C'est en ces termes que Gina Bonne, chargée de mission à la Commission de l'océan Indien (COI) a souligné l'importance de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en faveur d'une croissance durable.

L'île Maurice abrite depuis mercredi un colloque régional sur le développement durable avec une application aux zones côtières. Cette rencontre qui voit la participation de Maurice, Madagascar, la France, à travers La Réunion, Comores, ainsi que la Tanzanie à travers le Zanzibar, est organisée conjointement par trois projets de la COI.

Les soixante participants issus de ces six pays du sud-ouest de l'océan Indien, partageront d'ici le 25 novembre, les expériences et les expertises dans le domaine de la GIZC et élaboreront une feuille de route régionale qui permettra à la COI d'adopter une programmation à long terme.

28 Novembre 2017

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/coi-une-croissance-durable-pour-les-zones-cotieres/

COI – Une croissance durable pour les zones côtières

Du 22 au 25 novembre, un colloque régional sur le développement durable avec une application aux zones côtières a été organisé conjointement par trois projets de la Commission de l'océan Indien (COI).

Le projet ISLANDS et Biodiversité financé par l'Union européenne (UE) et le projet GDZ-COI financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

Soixante participants issus de sept pays du Sud-Ouest de l'océan Indien, dont La Réunion, partageront au cours de ce colloque régional les expériences et les expertises dans le domaine de la GIZC et élaboreront une feuille de route régionale qui permettra à la COI d'adopter une programmation à long terme pour soutenir la résilience côtière de ses États membres face aux effets des changements climatiques.

L'objectif de ce colloque est de renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) auprès des pays de l'océan Indien, en proposant une approche intégrée appliquée aux zones côtières.

© JIR

1 Décembre 2017

https://www.lexpress.mu/article/321851/tic-maurice-signe-un-accord-lestonie

TIC : Maurice signe un accord avec l'Estonie



Le but de ce MoU est d'améliorer la collaboration Maurice-Estonie dans le domaine des Technologies, de l'information et de la communication (TIC).

Renforcer notre système de cyber sécurité ou encore mettre sur pied une académie cybernétique. Ce sont, entre autres, les objectifs du Memorandum of Understanding (MoU) signé avec l'Estonie hier, alors que Pravind Jugnauth se trouve à Abidjan, dans le cadre du 5e sommet conjoint de l'Union africaine et de l'Union européenne.

Le but de ce MoU est d'améliorer la collaboration Maurice-Estonie dans le domaine des Technologies, de l'information et de la communication (TIC). En effet, on devrait s'attendre, suivant la signature de ce traité, que les compagnies opérant dans les TIC, à Maurice et en Estonie, coopèrent et aient des échanges plus réguliers.

De plus, le traité débouchera sur la création d'un e-Governance Academy, à Maurice, pour les pays de la commission de l'océan indien, ainsi que pour les pays de l'Afrique de l'Est. Ce sont principalement les ministères des TIC et de la Bonne gouvernance qui seront responsables de la mise en oeuvre des clauses du traité.

La première session du sommet, tenue à huis clos hier, a été principalement axée sur la migration, la mobilité, la paix et la sécurité.

Comores-infos
Toute l'actualité comorienne

27 Novembre 2017

http://www.comores-infos.net/le-secretariat-general-du-gouvernement-sensibilise-sur-le-programme-interreg/

Le Secrétariat général du gouvernement sensibilise sur le programme INTERREG



Le secrétariat général du gouvernement en partenariat avec l'antenne INTERREG à Moroni a organisé un atelier d'information et de sensibilisation sur le programme INTEREG.

Samedi dernier, le secrétariat général du gouvernement en collaboration avec le commissariat général au plan, le ministère des affaires étrangères et de l'Antenne INTERREG à Moroni, a organisé un atelier d'information sur le programme INTERROGE entre la région Réunion et l'Union des Comores. Il s'agissait d'aider les participants à mieux comprendre les structures de gestion, le suivi et les modalités d'identification et de sélection de projet du programme.

Le Secrétaire général du gouvernement a tenu à l'organisation de cet atelier en vue d'établir un cadre d'échange et d'information facilitant une appropriation effective des principes directeurs et des modalités de gestion de ce programme en faveur de toutes les parties prenantes.

Le gouvernement comorien et le conseil régional de la Réunion ont signé le 30 novembre 2016 une convention portant sur l'opérationnalisation du programme INTERREG. Ce dernier a pour objectif principal de donner une nouvelle impulsion à la coopération socio-économique entre la Région Réunion et les Comores. Il porte sur 5 priorités stratégiques qui sont en droite ligne avec les axes prioritaires de la Stratégie de Croissance Accélérée de Développement Durable (SCA2D) incluant ainsi les besoins des opérateurs publics, privés et de la société civile.

Pour une meilleure coordination, un comité de suivi de la convention cadre a été créé et une antenne de coopération régionale de la Réunion à Moroni a été ouverte.

Le Secrétaire général du gouvernement a lancé un vibrant appel aux structures de gestion et de suivi pour ne ménager aucun effort pour harmoniser et mieux coordonner leurs interventions en vue de la réussite du programme ».



Hamadi Idaroussi a rappelé que la mise en œuvre de ce programme pourrait impliquer activement la diaspora comorienne de l'île de La Réunion dans le processus de développement de notre pays et y facilitera davantage son insertion socio-professionnel. Pour rappel, le programme INTERREG V de l'Océan Indien vise à renforcer l'insertion régionale de la Réunion dans l'Océan Indien et à répondre aux enjeux de co-développement dans la zone. Pour la période 2014-2020, le programme dispose d'un budget de 63,2 millions d'euros pour l'ensemble de la région.

Gouvernement.km

Développement durable : Feuille de route de gestion commune de l'Océan Indien occidental



Les participants parmi lesquels figurent des représentants de Madagascar.

La semaine dernière, du 20 au 23 novembre 2017, des étapes déterminantes pour l'élaboration d'une feuille de route de gestion commune et durable de l'Océan Indien occidental ont été franchies à Maputo, au Mozambique où les représentants de six pays (Mozambique, Madagascar, Seychelles, France (La Réunion), Comores et Tanzanie) se sont réunis.

L'océan Indien occidental est considéré comme le deuxième sommet du monde en termes de biodiversité corallienne. Ses ressources et ses actifs ont été évalués à 333,8 milliards de dollars en 2017. Les représentants du gouvernement et de la société civile de ces six pays ont ainsi participé à la réunion dans l'objectif de réfléchir sur la manière de valoriser, protéger et même de renforcer les atouts naturels de l'océan au cœur de leurs économies.

Prix. Les six pays ont établi la base pour atteindre l'objectif de développement durable. Cet objectif, lancé en 2015 par les Nations Unies, vise à « *conserver et à utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable* » d'ici à 2030. C'est dans cette optique que les pays réunis à Maputo se sont penchés sur des éléments clés : établir des plans de gestion de pêche clés pour le thon ; promouvoir une amélioration de sa gouvernance en délimitant et en planifiant les espaces marins, et en s'attaquant aux risques posés par la pollution et le changement climatique. De nouvelles initiatives ont alors émergé au cours de la réunion. Citons, entre autres, l'initiative de mise en place d'un nouveau centre régional de surveillance de la pêche, ou encore, l'idée d'instaurer un Prix pour la ville ou l'île côtière la plus résiliente, à décerner tous les ans ou tous les deux ans afin d'engager les villes et les petites îles à prendre des mesures substantielles contre le changement

climatique. Avec le tourisme croissant dans la région, les gagnants ainsi que les villes et îles en compétition seraient en mesure de présenter et de commercialiser leurs initiatives de durabilité, ainsi que de contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales.

Recueillis par Hanitra R.

Centres d'Intérêts

Développement Durable

l'express

29 Novembre 2017

https://www.lexpress.mu/

par Melvia BISSIERE

Matthieu Discour, directeur de l'AFD

«La place de Maurice est bien investie dans la finance verte»

La finance verte se développe rapidement à l'échelle mondiale. À Maurice, c'est déjà une réalité avec le projet SUNREF. Matthieu Discour soutient que c'est une autre manière de présenter la valeur ajoutée de la place financière mauricienne.



L'Agence française de développement (AFD) était impliquée récemment dans l'organisation d'une conférence sur la finance verte avec SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance). C'est quoi le concept finance verte et comment le promouvoir localement et sur le plan régional ?

La finance verte, c'est ce qui permettra à l'économie de réussir sa transition vers le bas carbone, la sobriété énergétique et le développement durable. C'est un concept assez nouveau qui se développe très rapidement avec notamment une finance purement climat. D'ailleurs, il y a des objectifs très ambitieux à l'échelle internationale : 100 milliards d'euros ont été promis à partir de 2020. La France veut aider à leur mobilisation par des pays comme Maurice. C'est le sens du Sommet de Paris du 12 décembre auquel Maurice est invité par le président de la République. Dans plusieurs pays, ces ressources doivent passer par des intermédiaires financiers locaux. C'est pour ça que 35 % de nos financements climat passent par des lignes de crédit bancaires. Les intermédiaires en question en assurent le développement et le succès. Maurice a bien pris le train en marche avec des banques qui sont dynamiques sur les lignes de crédit SUNREF. Maintenant, on veut que SUNREF 3 soit plus en amont à la transition climatique. Maurice fait aussi beaucoup d'efforts au niveau gouvernemental pour accéder au Fonds vert pour le climat. Il faut capter la finance verte, y compris celle disponible pour les pouvoirs publics.

Ce dernier est-il rentable ?

Absolument. Les banques commerciales avec lesquelles on travaille gèrent leur politique de risque. On n'intervient pas à ce niveau. Elles soutiennent un projet en utilisant SUNREF après une analyse de risque et une estimation de sa rentabilité. Une des dimensions est de parvenir à certains projets de devenir rentables. SUNREF offre une subvention d'investissement pour améliorer la rentabilité d'un projet. La finance verte doit aussi pouvoir le rendre remboursables. Notre rôle c'est également d'inciter les banques à regarder ces projets qu'elles ne connaissent pas au départ. Il y a toute une série d'actions concernant la formation, l'analyse du risque, la compréhension des enjeux environnementaux. Les banques sont maintenant en capacité d'appréhender ces projets et de les soutenir.

Quels sont les retours sur investissement des projets locaux avec les lignes de crédit ?

Nous avons eu 250 projets : 100 pour la première ligne de crédit et 150 pour la deuxième. Ils ont tous été mis en chantier. Une grande partie concerne des petits projets comme celui d'un individuel qui a installé un panneau solaire. 150 sur 250 disposent d'un financement de moins de 250 000 euros. Pour les gros projets, cela pouvait aller jusqu'à 7 millions d'euros. Quant aux secteurs d'activités concernés, il y en a eu dans le tourisme, l'industrie, la distribution, etc. Sur la première ligne de crédit, de gros impacts en termes d'efficacité énergétique ont été notés. La deuxième ligne a notamment soutenu le développement des énergies renouvelables. On a senti l'engouement des Mauriciens pour la deuxième ligne de crédit, avec notamment la mise en place d'un dispositif pour financer les petits investisseurs dans le cadre de la *Small Scale Distributed Generation* (SSDG).

Existe-t-il d'autres initiatives nécessaires pour capitaliser sur la finance verte ?

Il y a deux pistes. La première c'est de stimuler la demande, comme ce qu'on a fait sur l'efficacité énergétique avec le Programme national d'efficacité énergétique (PNEE) en partenariat avec Business Mauritius et l'Union européenne, entre autres. On peut imaginer le faire dans d'autres secteurs comme l'assainissement liquide, la smart agriculture. Ce que fait la Chambre d'agriculture est dans cette mouvance. Il faut travailler sur une cartographie des besoins, lancer des pilotes pour montrer qu'il y a un impact et une décision d'investissement possible avec un accompagnement, de l'expertise, etc. Ce modèle mauricien mis en place avec le PNEE semble booster la demande.

LE FINANCEMENT DES ÉNERGIES FOSSILES, COMME LE CHARBON, A UN EFFET RICOCHET QUI VALORISE LES FINANCES VERTES.

Deuxièmement, sur l'offre, on veut travailler sur d'autres transitions environnementales. C'est ce qu'on fait avec SUNREF 3. Le financement des énergies fossiles comme le charbon, de plus en plus prescrit par notamment les banques, a un effet ricochet qui valorise les finances vertes. Ce sera une tendance. À terme, ce type de finance sera le seul disponible.

Pour revenir à la conférence de SUNREF, pourquoi le choix de Maurice ?

C'était important de le faire ici. Maurice a été un des premiers pays à entrer dans SUNREF, soit en 2008, alors que le label a été lancé en 2006. Historiquement, il y avait trois banques dont deux sont toujours actives. D'autres banques ont manqué leur intérêt. La place de Maurice est bien investie dans la finance verte. Maurice est le lieu propice à cela. D'autant que nous avons pu procéder à des visites pour les projets emblématiques tels qu'une centrale solaire de 2 mégawatts dans le Nord. Un autre exemple est le Super U de Flacq qui a mis sa gestion de l'énergie aux meilleurs standards.

De plus, Maurice a réussi à se positionner comme une place financière à vocation régionale. Car les projets financés par SUNREF 1 et 2 peuvent tout aussi concerner Madagascar et les Seychelles. Il est important de mettre Maurice sur la carte de la finance verte à côté de grands pays émergents. C'est une autre manière de présenter la valeur ajoutée de la place financière mauricienne et le professionnalisme des banques sur ces questions-là.

Ce qui a été fait ?

Tout à fait. La conférence était comme un club des banques impliquées dans le SUNREF réunies pour échanger sur la manière dont elles appréhendent la finance verte, mesurent les impacts et font évoluer les stratégies des entreprises. Nous en sommes à la deuxième édition. La première avait eu lieu à Marseille il y a dix-huit mois. Pour ce volet à Maurice, nous avons une quarantaine de participants dont des représentants de banques d'Égypte, de Turquie, d'Inde, de Chine, du Kenya, d'Arménie, d'Indonésie et, bien sûr, de Maurice qui compte deux banques très actives dans SUNREF.

Plus généralement, quel est le rôle de l'AFD pour Maurice et les Seychelles ?

Nous sommes une agence du gouvernement français. On est au service de la relation entre Maurice et la France. On travaille aussi sur les grandes questions internationales comme la lutte contre la pauvreté, le changement climatique. Maurice figure parmi nos axes stratégiques majeurs. On est une banque de développement, on apporte des financements sous forme de prêts à des taux préférentiels et aussi de l'assistance technique. On a cette particularité d'avoir accès à des financements de partenaires dont l'Union européenne, le Fonds vert. On essaie d'enrichir notre apport par des ressources moins chères et adaptées. On était actif de 1975 à 1995. En 2007, nous sommes revenus et notre mandat a changé. On a pu être autorisé à intervenir dans des pays à revenu intermédiaire et émergents. Sur les Seychelles, on a à peu près le même type de mandat, quasique. Une finance moins de projets. On a beaucoup travaillé sur le secteur de l'eau et de l'assainissement. On a un mandat spécifique sur la coopération entre Maurice et La Réunion. On soutient notamment la COI sur la santé et le climat. On essaie d'être un facilitateur.

Quels sont les autres projets de l'AFD ?

Avec la COI, on a un programme important dans la santé, la lutte contre les épidémies. Il y a un nouveau projet qui devrait être signé pour 8 millions d'euros. Sur Maurice, on a des discussions avec le gouvernement dans les domaines de l'énergie et des infrastructures qui, espérons-le, se concrétiseront.

Économie bleue : une stratégie nationale en vue



Un espace maritime deux fois plus vaste que l'espace terrestre, 60% de la population côtière, une biodiversité marine et un stock de ressources marines des plus importantes dans la zone océan Indien, voire dans le monde, sans conteste, la mer devrait jouer un rôle important dans l'instauration d'une économie durable pour Madagascar.

Dans cette optique, l'Economie bleue repose sur l'utilisation à long terme et soutenue de l'espace marin et de ses ressources. A savoir, la préservation et la mobilisation des services des écosystèmes marins en faveur du bien-être de la population. Et désormais, le concept est concrétisé car travers le Secrétariat d'Etat chargé de la Mer (SEMer) et de ses institutions partenaires, le gouvernement malgache avance vers l'institutionnalisation de l'Economie bleue. A cet égard, la «Stratégie nationale sur l'économie bleue» (Sneb) a été mise en place. Pour sa finalisation, un atelier sera organisé au début de l'année 2018.

Pour une croissance économique prospère

Pour favoriser une croissance économique prospère à la Grande île, les orientations stratégiques et le dispositif institutionnel, qui seraient prescrits par la SNEB, s'alignent, naturellement, au Plan national de développement (PND) et à son Plan de mise en œuvre. Conformément à la vision de Madagascar sur l'océan et au sein de son cadre de régulation, il s'agirait, de promouvoir les activités maritimes innovatrices et d'accompagner leur diversification, de renforcer la création d'emplois bleus, d'encourager la gestion conservatoire de l'écosystème marin et de ses ressources.

Une collaboration intersectorielle sera nécessaire pour assurer la mise en œuvre de la Sneb. Cela se réalisera à travers un *«Comité de coordination»* et un *«Comité de mise en œuvre sectorielle»*, impliquant tous les acteurs œuvrant dans le domaine de la mer, à savoir les départements ministériels, partenaires techniques et financiers, collectivités territoriales décentralisées et organisations de la société civile. Ainsi, les actions bleues pourraient impacter directement sur la population malgache, tout en s'assurant d'une exploitation durable pour la génération future.

Arh.

Énergies renouvelables : Identification des risques des projets



On est champion du monde de vols de panneaux solaires. (Photo d'archives)

Jacquelin Ligot, expert en énergies renouvelables de Climate&Energy solutions, a exposé quatre catégories de risques dans la mise en œuvre des projets d'électrification rurale.

Madagascar s'est engagé dans le processus de la transition énergétique en promouvant les énergies renouvelables afin de doubler le taux d'accès à l'électricité à l'horizon de 2030. « Il est prévu que le mix énergétique sera dominé par ces énergies renouvelables à raison de 70% pour l'énergie hydraulique, de 5% pour le solaire et 5% pour l'éolienne. Nombreux projets sont déjà en cours pour ne citer que les trois grands projets de construction des barrages hydro-électriques de Sahovika, de Tetezambaro et de Ranomafana », a évoqué le ministre de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures, Lantoniaina Rasoloelison, lors de l'ouverture de l'atelier sur la gestion des risques de la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables hier à l'hôtel Carlton. En fait, au cours des différentes phases du développement des projets, certains promoteurs ou investisseurs ont identifié des risques affectant leurs capacités d'investissement.

Garantie. « Et Madagascar n'a pas encore suffisamment d'expériences en matière de gestion de ces risques. D'où, l'organisation de cet atelier en partenariat avec la GIZ et l'Union européenne, qui réunira toutes les parties prenantes dont entre autres, les promoteurs, les banques et les assurances », a-t-il poursuivi. Parmi ces risques identifiés, Jacquelin Ligot, expert en énergies renouvelables de Climate&Energy solutions, a exposé quatre catégories de risques dans la mise en œuvre des projets d'électrification rurale. Il s'agit des risques techniques qui peuvent être liés aux constructions tardives entrainant un dépassement budgétaire imprévu. Les risques juridiques liés au non- respect des termes de contrats, les risques économiques et financiers liés au changement défavorable du taux

d'intérêt ou du taux de change et le plus important les risques politiques et règlementaires, ne sont pas en reste. « Tous ces risques peuvent avoir des impacts sur l'équilibre financière des promoteurs des projets. Il faut ainsi connaitre les solutions à ces risques. On peut citer entre autres, le recours à une garantie partielle de crédits auprès des organisations multilatérales comme la Banque mondiale et la souscription à une compagnie d'assurance » a-t-il indiqué.

Champion du monde. Selon le Secrétaire exécutif de l'ADER, Rakotoarimanana Mamisoa, les risques environnementaux dominent au niveau de la construction des centrales hydro-électriques. En effet, « l'exploitation aurifère illicite près de ces centrales entraine un ensablement de la rivière alimentant la turbine et provoquant par la suite sa destruction comme le cas de Fandriana, Fénérive-Centre et Sahanivotry. On est également champion du monde des vols de panneaux solaires. Du coup, les propriétaires ont dû les placer dans leurs maisons. Les câbles servant à alimenter les foyers au départ d'une centrale sont également volés. Et à Ranomainty à Alaotra Mangoro, il ne reste plus que la carcasse d'une centrale hydro-électrique car l'alternateur et le transformateur contenant du cuivre ont été pillés pour être exportés. Ces vols se sont produits depuis 2012. Par ailleurs, un autre projet éolien a été arrêté à Faux Cap en raison de la méfiance des pêcheurs. Selon leurs croyances, ces vents provoquent des grandes vagues affectant négativement leurs activités de pêche », a-t-il exposé.

Navalona R.

La Gazette des Comores

30 Novembre 2017

http://lagazettedescomores.com/société/gouvernance-des-pêches-/-un-nouveau-code-des-pêches-et-de-l'aquaculture-en-gestation-.html

Gouvernance des pêches / Un nouveau code des pêches et de l'aquaculture en gestation



Ouverture ce mercredi des travaux de lecture sur le projet de texte portant révision du code de la pêche et de l'aquaculture en Union des Comores. L'initiative vise à mettre en place une architecture juridique en adéquation avec les obligations internationales en matière de pêche responsable.

Dans le cadre de la révision du code de la pêche et de l'aquaculture, un comité de lecture sur les mandements est à pied d'œuvre. Datant de 2007 où le texte a été adopté par les parlementaires, il a fallu attendre 2015, pour voir le premier décret d'application du code. « Du coup aujourd'hui, 10 ans après, il y a des imperfections et des lacunes. Nous voulons justement faire en sorte qu'à la prochaine session parlementaire, nous puissions envoyer un document fiable pour être révisé, répondant à des obligations plus larges. Des obligations qui favorise une pêche durable et responsable comme cela a été lancé en 1995 par la Fao », a indiqué Mahamoudou Abdina.

Ce juriste de la direction générale des ressources halieutiques croit qu'ils sont sur la bonne voie dans le cadre de cette révision. D'après-lui les textes devront être adaptés par rapports aux obligations internationales mais aussi répondre à des obligations nationales en matière de pêche responsable.

« Au niveau des textes réglementaires, nous sommes très loin parce que nous avons seulement aujourd'hui quelques textes qui régissent la pêche et nous voulons justement pour répondre à ces obligations de la bonne gouvernance de la pêcherie, adopter des textes, les adapter, les harmoniser avec le reste du monde », a-t-il déclaré.

« Nous allons introduire tous les aspects pour favoriser une pêche responsable et lutter contre la pêche illicite, par des peines beaucoup plus dissuasives et faire en sorte que les auteurs de pêche illicite soient sévèrement sanctionnés, avec des amendes beaucoup plus difficiles à payer pour les décourager », a-t-il assuré.

A noter que d'autres textes sont en phase d'élaboration notamment le projet de textes sur les organisations professionnelles des pêches, sur la pêche hauturière, sur la pêche traditionnelle et artisanale ou sur l'aquaculture.

Pour rappel, en octobre 2015 le pays a été averti par l'Union Européenne étant recensé comme parmi les pays non coopérants à la lutte contre la pêche illicite non réglementée et non documentée. « Nous devons respecter des obligations internationales en matière de pêche. Les Comores ne sont pas un pays isolé du reste du monde nous devons nous conformer par rapport à des obligations nationales et internationales » fait observer Mahamoudou Abdina.

Maoulida Mbaé

Les autorités somaliennes visitent la prison des Seychelles et encouragent la coopération antipiraterie

By : Salifa Karapetyan, édité par Betymie Bonnelame et traduit par Rudie Bastienne



Le Ministre Somalien cherche à travailler en étroite collaboration avec les Seychelles dans les zones maritimes. (Joena Morel, Seychelles News Agency)
Photo license:

La sécurité maritime est importante pour tous les pays riverains de l'Océan Indien, et ces pays doivent travailler ensemble pour lutter contre la piraterie, a déclaré lundi le Ministre Somalien des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale.

Yusuf-Garaad Omar a fait cette déclaration après avoir rendu visite au Président Danny Faure à State House, Victoria. "Nous avons discuté de la sécurité maritime et de la coopération entre les Seychelles et la Somalie pour s'assurer que l'océan soit sûr pour les deux pays ainsi que pour les commerçants internationaux qui l'utilisent", a déclaré M. Omar.

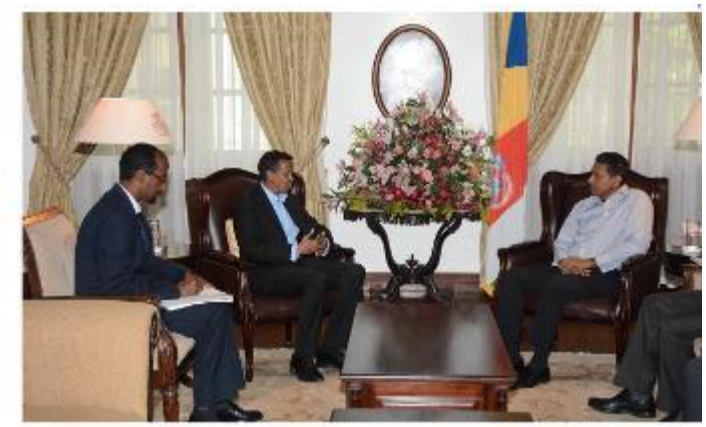


Le ministre Omar a discuté de la sécurité maritime et de la coopération entre les deux pays. (Joena Morel, Seychelles News Agency) Photo License: CC-BY

Il a déclaré à la presse que "la piraterie diminue pour de nombreuses raisons dont l'une est grâce aux efforts des forces internationales régionales et des institutions qui y travaillent".

"La Somalie travaille également pour poursuivre des pirates. Le gouvernement somalien s'engage également à faire en sorte que nous puissions contrôler nos populations et nos côtes », a déclaré le Ministre.

La Somalie cherche à travailler en étroite collaboration avec les Seychelles, un archipel de l'Océan Indien occidental, afin d'aider au renforcement des



M. Omar et sa délégation ont fait appel au Président après avoir visité la prison principale des Seychelles dimanche, où six citoyens somaliens sont détenus dans le cadre d'une affaire de piraterie. (Joana Mema, Seychelles News Agency) Photo License: CC-BY

capacités et à l'échange d'informations et de renseignements sur la sécurité maritime.

Omar et sa délégation ont fait appel au Président et au Vice-Président après avoir visité la prison principale des Seychelles dimanche, où six citoyens somaliens sont détenus dans le cadre d'une affaire de piraterie.

Les six pirates somaliens présumés ont été transférés aux Seychelles la semaine dernière pour un éventuel procès. Ils ont été capturés par une frégate italienne, après avoir tenté d'attaquer un porte-conteneurs et un bateau de pêche dans le sud du bassin somalien.

"Nous avons également discuté du cas des prisonniers somaliens qui sont ici, des personnes reconnues coupables de piraterie. Nous allons les transférer en Somalie où ils continueront à purger leur peine là-bas ", a déclaré M. Omar.

Le fléau de la piraterie sévit dans l'Océan Indien depuis 2005. Les Seychelles, situées à l'est de la Somalie, ont été au premier plan de la lutte contre la piraterie qui affectait ses industries du tourisme et de la pêche, les deux principaux piliers de son économie.

Le ministre a également visité le Centre régional de fusion et d'application de la loi pour la sûreté et la sécurité en mer (REFLECS3) situé à Bois De Rose, dans la banlieue de Victoria.

"C'est une nouvelle installation et elle a de gros potentiels pour être le centre névralgique de toute la région. Nous allons coopérer et nous aurons bientôt des représentants somaliens travaillant dans ce centre, afin de partager des informations de la Somalie et nous informer sur ce qui se passe ici », a déclaré M. Omar.

25 Novembre 2017

http://www.seychellesnewsagency.com/articles/8291/EU+naval+official+offers+appreciation+for+Seychelles+role+in+piracy+fight

EU naval official offers appreciation for Seychelles' role in piracy fight

By: Daniel Laurence and Betymie Bonnelame



Rear Admiral Gregori said this kind of immediate action is very important in the mission to counter piracy in the Indian Ocean. (Joena Bonnelame, Seychelles News Agency)
Photo license:

The support of Seychelles is crucial in deterring future pirate attacks in the region, said a top official of the European Union Naval Force (EU NAVFOR) delegation during a meeting with the President of Seychelles on Friday. The delegation made up of Rear Admiral Fabio Gregori, other EU NAVFOR officials and the Italian Consul Claudio Izzi, met with President Danny Faure at the State House in Victoria.



The EU NAVFOR delegation met with President Faure at State House on Friday. (Joena Bonnelame, Seychelles News Agency) Photo License: CC-BY

Faure told the group that the quick action of the EU NAVFOR in a recent operation in which six suspected Somali pirates were captured has sent a strong message.

The six suspected Somali pirates were apprehended by an Italian navy frigate, ITS Virginio Fasan after they attacked a Seychelles-flagged 52,000-tonne container ship and a fishing vessel last week. The incident took place over a 24-hour period from Friday, Nov. 18 to Saturday, Nov. 19.

The suspects were transferred to the authorities in Seychelles on Thursday for possible trial based on an agreement with the European Naval Force Operation Atalanta.

"This kind of immediate action is very important in the mission to counter piracy in the Indian Ocean. Without this we would have been obliged to release them, thus, sending the wrong message," said Gregori.

Faure told the delegation that Seychelles, an archipelago in the western Indian Ocean, is grateful for the work the EU NAVFOR has been doing to assist the island nation.

"Your presence over the years when the scourge of piracy took a toll on the country has been invaluable, and once again your quick action in the recent operation has sent a strong message. We look forward to further consolidating our strong partnership," said the president.

The scourge of piracy has been plaguing the Indian Ocean since 2005. Seychelles, which lies to the east of Somalia, has been at the forefront of the fight against piracy that was affecting its tourism and fisheries industries, the top two pillars of its economy.

Gregori said, "Piracy is affecting free trade. It is true that we had observed a decline in their operation at sea for a while now, but we should always be on the lookout. Their recent attacks show that they are still being funded and waiting for the right time to attack."

Faure and Gregori also discussed the present maritime security exercises being conducted and plans to intensify and expand the orientation of surveillance in the region to ensure the security of surrounding waters.

The EU Naval Force is in Seychelles for joint maritime security interactions with the Seychelles People Defence Forces and other maritime forces.

Océan Indien occidental – Un centre régional de surveillance de la pêche à gagner

Madagascar, Mozambique, Seychelles, France, Comores et Tanzanie sont en concurrence continue pour gagner un nouveau centre régional de surveillance de la pêche pour la ville ou île côtière la plus résiliente. C'est une des initiatives émergeant de la réunion des gouvernements de ces six pays, du 20 au 23 novembre à Maputo, capitale du Mozambique, pendant l'élaboration de la feuille de route pour la gestion commune et durable de l'océan Indien occidental.

Avec ses 333 milliards de dollars de ressources et actifs évalués, cette année, l'océan Indien occidental est actuellement considéré comme le deuxième sommet du monde en termes de biodiversité corallienne.
Cette compétition a donc pour but d'engager les villes et les petites îles de cette région à prendre des mesures substantielles contre le changement climatique.

Développement durable
Le centre de surveillance de la pêche pour le gagnant pourra être délivré en deux ans maximum. Avec le tourisme croissant dans l'océan Indien occidental, chaque gouvernement est en mesure de présenter et de commercialiser leurs initiatives de durabilité, voire de contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales.

D'autres grands points stratégiques ont aussi été proposés et discutés, comme l'objectif de développement durable lancé par les Nations Unies en 2015 visant à « conserver et à utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable » d'ici 2030. Les six pays se sont penchés sur l'établissement de la base pour atteindre cet objectif. La mise en place de plans de gestion de pêche clés pour le thon, ainsi que la promotion d'une amélioration de sa gouvernance grâce à la délimitation et à la planification d'espaces marins, et en s'attaquant aux risques posés par la pollution et le changement climatique sont les premiers projets à entreprendre. Des représentants de la société civile des six pays, tels que le WWF et CORDIO, ont également participé à la réunion pour réfléchir sur la manière de valoriser, de protéger et même de renforcer les atouts naturels de l'océan au cœur de leurs économies.

Tsiry Razafindrazaka

Tourisme : 1,4 million de visiteurs attendus en 2018

Par Shelby Emilien



Les arrivées touristiques devraient encore augmenter en 2018 selon Statistics Mauritius.

Les arrivées touristiques devraient dépasser la barre des 1,3 million l'année prochaine, selon les dernières prévisions de Statistics Mauritius. Ils seront en effet 1 425 000 touristes à fouler notre sol en 2018. En ce qu'il s'agit des recettes touristiques pour l'année prochaine, elles devraient s'élever à Rs 61,6 milliards.

Quant au nombre de touristes cette année, il devrait se maintenir à 1 360 000. Statut quo également pour les recettes touristiques qui se chiffreront aux alentours de Rs 58,8 milliards comme prévu.

Marché russe en hausse

De janvier à septembre 2017, il y a eu une hausse de 6,1 % dans les arrivées. 934 679 touristes ont, ainsi, foulé le sol mauricien. Au niveau des marchés émetteurs, la plus forte hausse a été enregistrée de l'Allemagne (+11 %) avec 78 443 arrivées durant cette période, comparée à la période correspondante en 2016, où 70,685 touristes avaient visité le pays.

Les marchés français, réunionnais et britannique restent au vert, avec une croissance respective de 1,6 %, 4,7 % et 1 %. En ce qu'il s'agit des marchés émergents, l'Inde et le Russie ont fait une remontée de 5,2 % et 23,1 % respectivement, avec des arrivées de l'ordre de 65 267 pour la Grande Péninsule pour la période janvier-septembre 2017.